COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALENCIN SÉANCE DU 17 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze le dix-sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, sous la présidence de Monsieur le Maire, Robert PARISET.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	10/07/2015
Présents:	16	Date d'affichage :	11/07/2015
Votants:	21	Date de publication	20/07/2015

PRESENTS: M Robert PARISET (Maire), M Bernard JULLIEN (2ème Adjoint), Melle Audrey JULLIEN (3ème Adjointe), M Jean-Louis CIANFARANI (4ème Adjoint), Mme Marie DALMAS (5ème adjoint), M Christian TERSIGNI (6ème adjoint), Mme Andrée VACHER, Mme Annie-France ATTARD, Mme Marilyne REVOLAT, M Georges BERNARD, M Régis BONNOT, M Martial AUJOLAS, Mme Vanessa DEVAUX, M Jean FOULIER, M Pierre SERTIER, M Christophe SOULIER

Absents: Mme Geneviève BEGOUEN DEMEAUX- M Philippe PORTAL

<u>Excusés</u>: Mme Félicie CLAUDIN donne procuration à Mme Marilyne REVOLAT – Mme Véronique CONTY donne procuration à M Bernard JULLIEN – M FARAULT donne procuration à M Robert PARISET – Mme GOMES Katia donne procuration à Mme Marie DALMAS – Mme Virginie TETARD donne procuration à M Jean FOULIER

Monsieur BERNARD Georges a été élu secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00

N° 01	Délibération n° 2015-069	APPROBATION DU COMPTE RENDU Séance du 6 juillet 2015
-------	--------------------------	---

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 juillet 2015 le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 6 juillet 2015.

N° 02	Délibération n° 2015-070	Projet immobilier Alliade Habitat– Vente des	
		terrains par la Commune	

Suite à la proposition faite par le Groupe Alliade Habitat et l'estimation rendue par le service des domaines, le Conseil Municipal, par

- 21 Voix POUR 0 ABSTENTIONS 0 Voix CONTRE
- **APPROUVE** la cession des emprises nécessaires à la réalisation des projets immobiliers portés par Alliade Habitat comme suit :

- *cession de la parcelle cadastrée D 1079-D 1066 et D 1081 d'une surface totale de 3 174 m2 constituant le lot n°1 du lotissement « Les jardins de Lucien », pour la réalisation de 14 logements en accession (PSLA) au prix de 166 250 € HT (TVA 5,5 %)
- *cession d'un lot D d'une emprise de 2 450 m2 détaché des parcelles D 621 et D 447, pour la réalisation de 16 logements sociaux au prix de 151 900€ HT (TVA 5,5 %)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à la réalisation de cette opération et à signer tout document si rapportant.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes notariés à venir.

Levée de la séance 19h30

